Fiche méthodologique 2020-2021 Éducation Musicale et chant choral de la 6ème à la 3ème



L'Éducation Musicale au collège EST <u>UN COURS</u> dans lequel on doit faire des efforts comme dans tout autre enseignement.

Information importante: En application du protocole sanitaire du COVID-19, les contenus du cours d'Education Musicale sont susceptibles de changer au cours de l'année scolaire à savoir la suppression de toutes les pratiques musicales (chant, percussions corporelles, utilisation des instruments etc...).

1- Informations générales :

Le cours d'Education Musicale évolue : la flûte à bec, c'est fini ! Le cours est désormais construit autour de plusieurs activités essentielles : Pratique, écoute et surtout très accès sur le numérique. C'est pour cela que l'usage de la tablette par le professeur et parfois par les élèves permet d'aborder une autre dimension du cours d'Education Musicale.

Tout au long de l'année, nous écouterons et analyserons des musiques de toutes les époques et de tous les styles. En terme d'organisation, nous travaillerons cinq séquences au maximum avec pour chacune : une œuvre d'écoute de référence (plus des œuvres complémentaires) et un projet musical d'interprétation ou de création.

Voici les quatre compétences qui seront travaillées selon le cycle dans lequel votre enfant se trouve :

CYCLE III (CM1, CM2 et 6ème):

- Chanter et interpréter, Ecouter, comparer et commenter, Explorer, imaginer et créer, Echanger, partager et argumenter.

CYCLE IV (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}):

 Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création, Ecouter, comparer et construire une culture musicale commune, Explorer, imaginer, créer et produire, Echanger, partager, argumenter et débattre

2- Le matériel:

Le travail en classe est essentiel dans cette matière ; il se fait en très grande partie à l'oral. Il est impératif que chaque élève ait, à chaque cours, son cahier et le protège cahier dans lequel il trouvera toutes les fiches nécessaires dont il aura besoin pendant les séances à savoir : fiche d'écoute, fiche du cours, fiche vocabulaire activité d'écoute, paroles des chants etc...

Par conséquent, les élèves doivent avoir leurs affaires. Au bout de trois oublis, l'élève s'expose à des sanctions. Chaque trimestre, le cahier est ramassé puis noté sur 20 (coef.1). Une grille de notation de tenue du cahier sera distribuée à chaque élève.

Information importante: Dans la salle de musique, l'espace est organisé plus aisément afin d'assurer la plus grande distanciation physique possible.

Un plan de classe est adopté.

3- Le comportement et la participation :

Chaque élève a le droit et le devoir de s'exprimer, de poser des questions ou de demander des explications, en respectant ces règles :

- Lever la main pour demander la parole, Attendre que le professeur ait donné la parole avant de parler. Tout ce qui est dit en classe doit être entendu par tous : Il n'est pas possible que deux personnes parlent en même temps : chacun doit vérifier avant de parler qu'il ne coupe pas la parole à un camarade ou au professeur.

Une note sur 10 sera consacrée pour le comportement et sera ajoutée à une note sur 10 pour la participation.

4- Le travail en classe:

<u>Information importante</u>: Dès l'entrée en classe, les élèves doivent chacun à leur tour mettre du gel hydroalcoolique. Pendant les séances, plusieurs gels sont mis à disposition des élèves aux différents coins de la salle.

De plus, un sens de circulation est mis en place pour les entrées en début d'heure et les sorties en fin d'heure.

Le masque doit être conservé durant tout le déroulement des séances.

A) Chaque début de séance :

Le cours commence par un exercice de révision (rappel) du cours précédent : le jeu du 20/20 à gagner grâce à l'application de la roulette IDOCEO sur la tablette. Cet exercice a une importance particulière car il est destiné à amener chaque élève à être en condition favorable pour participer pleinement au cours d'Education Musicale.

B) Pratique musicale collective:

L'élève doit chanter et reproduire les exercices proposés à la demande, vaincre sa timidité ou refréner son besoin de se faire remarquer afin que tous puissent s'exprimer dans le respect de chacun et le calme.

Ces activités demandent concentration, attention et investissement personnel.

Rester calme, même en cas d'erreurs et patient!

Toujours avoir à l'esprit que le résultat du groupe/classe dépend du comportement et de l'implication de chacun.

Information importante : Au collège comme au Lycée, le port du masque est obligatoire pour les professeurs et les élèves.

Concernant les pratiques vocales, que ce soit en éducation musicale, en musique ou en chorale, cette disposition s'impose. La qualité du timbre, la justesse, l'expression seront travaillées sans rechercher la puissance vocale.

C) Les activités d'écoute :

Il est impératif que chaque élève suive attentivement, sans remuer, sans parler et surtout sans faire autre chose (de type dessin, coloriage, lecture de l'agenda... qui empêchent toute concentration indispensable) en réfléchissant aux pistes d'écoute proposées.

Ensuite, il lui faudra participer pour faire avancer la découverte des éléments importants et remarquables repérés dans l'œuvre proposée. Participer veut dire lever la main et attendre d'être interrogé, écouter les réponses des autres camarades et les questions posées.



Quelle que soit l'œuvre, ne pas en rester à des considérations personnelles et subjectives de type "j'aime, je n'aime pas, c'est nul, pas mal, génial"), mais avoir conscience qu'il faut "analyser", "décortiquer" ce qu'on vient d'entendre.

La mémorisation et la curiosité auditives sont indispensables et doivent s'améliorer au fil des années.

Une fiche méthode ainsi qu'une fiche grille d'écoute sont distribuées à la première séance d'Education Musicale et doivent être mises à la fin du cahier partie écoute.

D) Apprentissage des chants :

Les chants s'apprennent sur plusieurs semaines, la feuille comportant la partition simplifiée et les paroles est fournie en **UN SEUL** exemplaire à chaque élève. Si celui-ci l'égard, il doit, PAR SES PROPRES MOYENS, s'en procurer un nouvel exemplaire.

Information importante: L'aération des locaux est assurée fréquemment, conformément au protocole sanitaire.

5- Le travail à la maison :

A) L'évaluation chantée

Elle se fait soit par petits groupes de 3 ou 4 élèves, soit collectivement, soit individuellement. L'évaluation se fait par compétences et retranscrite en note sur pronote.

<u>Information importante</u>: Comme précisé dans « Les pratiques musicales », l'évaluation chantée de l'élève porte sur la qualité du timbre, la justesse et l'expression sans rechercher la puissance vocale.

L'évaluation peut être faite individuellement dans le cadre du protocole sanitaire.

L'évaluation peut porter aussi sur la restitution fidèle du chant (mémorisation de la mélodie, du rythme, de la mise en place avec l'accompagnement, le respect des silences ...), la cohésion et l'homogénéité du groupe "chantant" (= ne pas se décaler par rapport aux autres, ne pas crier plus fort, écouter ses camarades...) et la musicalité de l'ensemble.

B) <u>L'évaluation bilan de fin de séquence</u>

Les contrôles écrits sont notés sur 40. Ils se passent sous forme d'un montage vidéo crée par le professeur à la manière du jeu « Tout le monde veut prendre sa place » présenté par Nagui sur France 2. Ils peuvent également se faire grâce aux différentes applications numériques telles que les cartes PLICKERS ou encore GRADE SCANNER sur la tablette.

C) Les travaux à la maison :

Les élèves notent les devoirs à faire tous en même temps, au moment où le professeur le demande. Les devoirs et exercices à faire à la maison (culture artistique, travaux de recherches etc...) non rendus le jour prévu doivent être remis au professeur **IMPERATIVEMENT** dans les jours qui suivent. Si un élève est absent à un cours, il doit obligatoirement, avant de revenir au cours suivant, avoir rattrapé le cours manqué : l'absence ne le dispensera pas de faire l'évaluation...

6- La chorale:

La chorale est un enseignement optionnel qui est destiné à tous les élèves volontaires et dynamiques désirant partager leur plaisir de chanter. Si cette activité fait travailler la voix, elle permet de découvrir une nouvelle palette de chants et de favoriser les échanges entre les élèves. C'est aussi l'occasion pour chacun de prendre confiance en lui et de se responsabiliser dans un projet collectif. Par ailleurs, en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, <u>le projet de la chorale « Remix Music » n'ayant pas pu être réalisé, il est</u>

<u>reconduit pour l'année 2020-2021.</u> Ce projet se fera avec deux classes de CM2 de l'école des Arènes à St-Raphaël. Une représentation est prévue en fin d'année.

Information importante: L'enseignement facultatif du chant choral est mis en œuvre dans les mêmes conditions sanitaires que l'enseignement de l'Education Musicale (disposition, masque, distanciation, nettoyage, etc...)

Il est rappelé que le chant choral contribue à la validation du DNB pour les élèves qui le souhaitent.

7- Les projets de sorties :

Cette année, il est prévu plusieurs projets de classe à savoir les 16èmes rencontres des collégiens et lycéens de l'Académie de Nice avec l'Orchestre de Cannes.

Également, une sortie au Musée de La Castre à Cannes où les élèves pourront découvrir les instruments de musique du monde.

Des séances au Musée Numérique sont également prévues ainsi que d'autres projets sont à confirmer par la suite.

D'autres projets sont prévus mais en attente de l'évolution de la crise sanitaire du COVID-19.

BONNE RENTREE A TOUS ET A TOUTES ET TRES BONNE ANNEE SCOLAIRE!

Date et Signature de l'élève :

Date et signature du ou des tuteurs légaux :

« Je m'engage à respecter le protocole sanitaire

Et à porter le masque durant chaque séance ».